

# M. Besnard démissionne. On ne le remplace pas! Alors à quoi servait-il?

Lettres du Front

## LE TALENT ne s'acquiert pas à l'ancienneté

A notre époque de fausse démocratie, on a pour habitude d'ouvrir, le 14 juillet, les théâtres à la foule. Ce jour-là, les places sont garnies, non point d'après la qualité des spectateurs, mais suivant leur tour de bête. Le premier arrivant prend la première place; le dernier la moins bonne. Je me suis toujours demandé, par exemple, pourquoi cette mesure démocratique ne s'étendait pas aux acteurs et aux figurants. En toute loyauté, le premier artiste arrivé au théâtre, le jour du 14 juillet, devrait jouer le premier rôle, fût-il simple figurant, et le dernier venu devrait figurer sur la scène, fût-il un grand acteur.

Vous me répondrez que ma proposition est absurde et que l'ordre d'arrivée ne saurait remplacer le talent... Taisez-vous ! voici que, sans y prendre garde, vous faites tout justement le procès de notre organisation militaire.

X

C'est en effet, par ordre d'arrivée que les acteurs sont placés sur notre grande scène militaire, et cette règle, même en temps de guerre, ne supporte aucune exception. Pour être général, il faut avoir usé l'énergie de sa vie tout entière dans des emplois subalternes, et un simple soldat, fût-il Hoche ou Marceau, ne peut guère espérer dépasser, en fin de carrière, le grade de capitaine.

Est-il besoin de le faire observer, un pareil système serait considéré comme absurde s'il s'agissait d'organiser une affaire civile destinée à donner des résultats tangibles, et non pas une carrière administrative destinée à protéger, comme en Chine, des droits acquis.

Personne ne songerait à exiger d'un futur ingénieur en chef d'une compagnie de chemins de fer qu'il commençât par porter les bagages dans une gare, et la Constitution ne prévoit pas que l'on doive, durant sa jeunesse, cier le parquet pour devenir ministre de la justice. La pleine maturité physique et morale est la même pour tous les hommes, les talents seuls diffèrent et les spécialités.

L'âge d'un parfait garçon de bureau est le même que celui d'un parfait directeur en possession de tous ses moyens.

Dans l'armée, l'âge d'un bon adjutant doit être le même que celui d'un bon capitaine et d'un bon général, à peu d'années près. Cela est si vrai que, déjà, dans l'armée, on a prévu deux portes s'ouvrant au même âge : l'une par le rang, pour les sous-officiers ; l'autre, par les écoles, pour les officiers ; il en manque une troisième pour les officiers généraux.

Qu'en temps de paix on considère les grades supérieurs comme une sorte de récompense honorifique en fin de carrière, c'est là un abus qui ne choque personne, mais, en temps de guerre, transformer le sommet de la hiérarchie en asile de vieillards, c'est là une erreur grossière et ce n'est point une consécration suffisante de la savoir partagée par nos ennemis.

Parce que cette troisième porte manque dans l'armée, parce que nous n'avons pas de généraux de quarante ans, il est facile de constater que, toutes portes gardées, nos généraux ne valent pas nos sous-officiers et nos jeunes commandants.

Remarquez bien que je n'entends point parler ici du haut commandement qui, loin du front, doit contrebalancer par sa maturité et sa pondération l'élan souvent irréfléchi des combattants : un généralissime peut être âgé sans inconvenir, bien au contraire. Par contre, l'expérience de chaque jour nous démontre que des généraux combattants doivent avoir l'âge des troupes qu'ils commandent, moralement tout au moins. Ils doivent leur être supérieurs par le talent et non par les infirmités.

Souvent, en constatant d'étonnantes incapacités séniors dans le haut commandement, on se demande par quel point tout semble cependant marcher si bien. Cherchez un peu et, dans chaque secteur, dans chaque bureau, vous découvrirez bien vite le capitaine, le lieutenent, souvent même le sergent qui, en fait, commande sans titre officiel, car la nécessité ne connaît pas de hiérarchie.

Avec la guerre, c'est-à-dire avec l'introduction dans l'armée de tous les éléments capables et intelligents du pays,

ces contresens se sont multipliés d'une façon gênante.

Ici, c'est un simple soldat, ancien élève des Ponts et Chaussées, directeur d'importantes usines, qui organise, pendant des mois, la défense de tout un secteur, fait décorer son capitaine et est nommé... caporal.

Plus loin, c'est un jeune lieutenant d'artillerie qui paraît gêné d'avoir à apprendre à son général que le bruit que l'on entend au bout du village est celui de nos 75 qui tirent et non des obus boches qui atterrissent.

Dans un autre endroit, voici un capitaine qui, gentiment d'accord avec trois commandants hors d'âge, les charge des travaux de bureau pendant que lui-même organise la région.

Voici, dans une gare, tout un état-major d'officiers supérieurs aux ordres d'un employé du chemin de fer, seul compétent...

X

Mais il est inutile de multiplier ces exemples à l'infini : interrogez dans chaque unité, et vous serez fixé.

Que faut-il donc faire ? En temps normal, créer une école d'officiers généraux opérant une sélection rigoureuse, exigeant les examens les plus durs et les stages nécessaires, mais permettant à un chef de valeur de commander à quarante ans sans perdre vingt ans de sa vie à surveiller la cuisine d'une compagnie. La guerre scientifique moderne réclame des directeurs techniques n'ayant préparé que ce métier-là et capables de l'exercer dans la force de l'âge et du talent. La Victoire est femme, elle ne se livre qu'aux jeunes qui savent la prendre de force.

En temps de guerre, les civils comme les militaires étant soldats, il faut à tout prix donner à chacun de grade qu'il mérite suivant ses capacités, fussent-elles d'origine civile, surtout lorsqu'il s'agit d'armes techniques où les diplômes de l'Etat permettent d'établir l'équivalence des grades entre civils et militaires.

Déjà un premier essai a été tenté dans ce sens dans le service de santé où l'on paraît avoir compris qu'un chirurgien des hôpitaux était plus qualifié qu'un médecin de campagne ayant fait vingt-huit jours.

Cette réforme, il faut la porter partout, qu'il s'agisse d'ingénieurs, de docteurs en droit ou ès-sciences. Et si l'on juge nécessaire, comme on l'a fait, d'imposer un examen militaire très dur à des diplômés civils pour leur faire croire à la difficulté de l'emploi fort simple qu'ils briguent, que l'on impose donc ce même examen aux officiers de carrière, mais a-t-on respecté, le jour de la mobilisation, des situations civiles autrement importantes ?

Il faut à tout prix éliminer les incapables et utiliser dans l'armée les forces civiles de la nation, ou alors que les militaires seuls fassent la guerre ! C'est entendu : on lèsera ainsi — pour quelques mois — les droits acquis sur l'anuaire par des officiers de carrière, mais a-t-on respecté, le jour de la mobilisation, des situations civiles autrement importantes ?

En temps de paix on considère les grades supérieurs comme une sorte de récompense honorifique en fin de carrière, c'est là un abus qui ne choque personne, mais, en temps de guerre,

transformer le sommet de la hiérarchie en asile de vieillards, c'est là une erreur grossière et ce n'est point une consécration suffisante de la savoir partagée par nos ennemis.

Parce que cette troisième porte manque dans l'armée, parce que nous n'avons pas de généraux de quarante ans, il est facile de constater que, toutes portes gardées, nos généraux ne valent pas nos sous-officiers et nos jeunes commandants.

Remarquez bien que je n'entends point parler ici du haut commandement qui, loin du front, doit contrebalancer par sa maturité et sa pondération l'élan souvent irréfléchi des combattants : un généralissime peut être âgé sans inconvenir, bien au contraire. Par contre,

l'expérience de chaque jour nous démontre que des généraux combattants doivent avoir l'âge des troupes qu'ils commandent, moralement tout au moins. Ils doivent leur être supérieurs par le talent et non par les infirmités.

Souvent, en constatant d'étonnantes incapacités séniors dans le haut commandement, on se demande par quel point tout semble cependant marcher si bien. Cherchez un peu et, dans chaque secteur, dans chaque bureau, vous

découvrirez bien vite le capitaine, le lieutenent, souvent même le sergent qui, en fait, commande sans titre officiel, car la nécessité ne connaît pas de hiérarchie.

Dans l'après-midi, une pièce allemande à longue portée a lancé trois obus sur Belfort et ses environs. Nous avons tiré sur les établissements militaires de Dornach, près Mulhouse.

Dans les Vosges, notre artillerie a bombardé les cantonnements ennemis de Stoss-vihr (nord-ouest de Münster) et Mitzbach (sud d'Aalkirch).

Dans l'après-midi, une pièce allemande à longue portée a lancé trois obus sur Belfort et ses environs. Nous avons tiré sur les établissements militaires de Dornach, près Mulhouse.

# L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-81

Après minuit : GUT. 59-89

Directeur:  
GUSTAVE TÉRY

## ABONNEMENTS

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois

18 fr

9 fr.

4 fr. 50

1 fr. 50

## Encore une Victime des Zeppelins

M. Besnard s'en va. Il fait bien. Nous l'aurions déjà félicité de son opportune démission, dont on parlait depuis plusieurs jours, si la censure ne nous l'avait interdit. Pourquoi ? Autant vaudrait nous demander les raisons obscures qui ont retardé de vingt-quatre heures l'article de notre collaborateur Maurice de Waleffe, que vous lirez d'autre part.

Vous lirez aussi la lettre que M. Besnard adresse à M. Briand. Elle contient cette phrase curieuse : « Hier, au cours de la réunion de la commission de l'armée du Sénat, il m'est apparu nettement qu'on entendait faire prendre au sous-secrétariat des responsabilités qui dépassent de beaucoup les pouvoirs qu'il peut tenir de ses attributions... »

Qu'est-ce à dire ? La commission sénatoriale aurait-elle soudain prétendu rendre le sous-secrétariat de l'Etat de l'aéronautique responsable de l'état de l'aéronautique ? Ce serait, en effet, une prétention aussi énorme qu'imprévue, et M. René Besnard a bien raison de dire : « Ce n'est plus de jeu ! S'il en est ainsi, je rends mon tablier. » Où et quand a-t-on vu, sous le présent régime, qu'on eût jamais rendu quelqu'un responsable de quelque chose ?

La responsabilité ne va pas sans la compétence, et tout le monde sait bien que M. René Besnard est un charmant jeune homme, voire un avocat de quelque mérite, mais où voulez-vous qu'il ait appris l'art de diriger les ballons et les aéroplanes ?

Il était donc parfaitement injuste de lui reprocher ce qu'il ignore. Tout comme son ministre, M. Besnard aurait pu s'écrier : « Vous me faites faire un métier qui n'est pas le mien ! »

On dira peut-être que rien ne l'obligeait à le continuer. Il a fini, en effet, par s'en rendre compte, et ceux qui l'avaient mis là ont découvert du même coup qu'il n'y servait à rien. La preuve, c'est que son départ ne laisse aucun vide et que le gouvernement n'éprouve nul besoin de lui chercher un successeur.

Combien de ses collègues pourraient pareillement disparaître sans que la France en pâtit, et même sans qu'elle s'en aperçoit !

Mais n'en demandons pas trop à la fois. Réjouissons-nous plutôt d'apprendre qu'il y a vraiment quelque chose de changé dans la République. Car ce n'est pas seulement un sous-ministre qui se retire des conseils du gouvernement ; c'est une idée nouvelle qui vient d'y « apparaître », la notion de responsabilité.

Gustave Téry

## Démission de M. Besnard

M. René Besnard a remis entre les mains de M. le président du conseil sa démission de sous-secrétaire de l'Etat de l'aéronautique militaire par lettre ainsi-conçue :

Monsieur le président,

Sans me laisser arrêter par les difficultés contre lesquelles j'ai eu à lutter dès le jour de mon arrivée au sous-secrétariat d'Etat, je me suis efforcé de donner à l'aviation l'organisation d'ordre, de travail et de discipline qui l'avaient mis là ont découvert du même coup qu'il n'y servait à rien. La preuve, c'est que son départ ne laisse aucun vide et que le gouvernement n'éprouve nul besoin de lui chercher un successeur.

Les commissions parlementaires ont pu constater les résultats déjà obtenus. Mais hier, au cours de la réunion de la commission de l'armée du Sénat, où j'accompagnais M. le ministre de la guerre, il m'est apparu nettement qu'on entendait faire prendre au sous-secrétariat d'Etat des responsabilités qui dépassent de beaucoup les pouvoirs qu'il peut tenir de ses attributions. Seul, le ministre de la guerre, ayant autorité sur tous les organes de l'administration militaire et sur ceux du commandement, pourraient assumer un tel rôle.

Dans ces conditions, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission de sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique militaire.

Veuillez croire, monsieur le président, à l'assurance de mon profond et affectueux dévouement.

Le président du conseil a insisté vivement auprès de M. René Besnard pour le faire revenir sur sa détermination, en lui disant combien il appréciait sa collaboration et tous les regrets qu'il éprouverait à en être privé. Mais le sous-secrétaire d'Etat de l'aéronautique militaire n'a pas cru pouvoir céder à ces instances et il a déclaré au président du conseil que sa résolution était définitive.

M. Briand va précisément régler avec Rome des questions de ravitaillement et des questions d'offensive contre ce seul ennemi, aujourd'hui commun aux trois peuples d'Angleterre, de France et d'Italie. Et c'est la France qui, comme le veulent la géographie et l'ethnographie, forme le trait d'union !

Le gouvernement a décidé de ne pas procéder au remplacement de M. René Besnard comme sous-secrétaire d'Etat.

Les services de l'Aéronautique seront remplacés sous l'autorité directe du ministre de la guerre qui fera choix d'un directeur.

Le général Gallieni, ministre de la guerre, a adressé à M. René Besnard la lettre suivante :

Mon cher ministre,

C'est avec un vif regret que j'apprends votre désir de quitter vos fonctions du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique, car, au cours de ces trois mois, j'avais pu apprécier le travail considérable que vous aviez fourni et l'activité que vous aviez déployée dans un service où les difficultés ne vous ont pas manqué.

Je tiens à vous exprimer tous mes remerciements pour la collaboration que vous m'avez donnée pendant ces trois mois et je vous prie de croire à mes sentiments bien affectueux

## Propos d'un grincheux

## LEUR PAIX

Si l'on en croit un résumé encore vague, M. Maximilien Harden a violemment protesté, dans un récent discours, contre une restitution éventuelle de l'Alsace-Lorraine. Il ne faut pas négliger cet avertissement donné par un polémiste qui a toujours su, à travers ses plus rudes campagnes, maintenir l'accord entre le public et lui. Car ce serait une grande erreur de confondre M. Maximilien Harden avec un opposant systématique L'Allemagne ne compte qu'un opposant : Liebknecht, auquel un destin folâtre a donné un nom amoureux. M. Maximilien Harden, loin de s'opposer au vœu de la foule, lui fournit une expression. Il ose dire : là git tout le secret de son empire. Un solitaire ? Dans ses mœurs, peut-être. Mais, dans son action, il n'est pas d'Allemagne plus représentatif.

Si cet homme nous déclare : « Vous n'aurez pas l'Alsace-Lorraine », soyons donc sûrs qu'il interprète le sentiment de la majorité des Allemands. Et dès lors, vous pourrez, à votre gré, ajouter foi aux agréables délices qui nous représentent une Allemagne affamée de paix.

Vous savez du moins l'une de ses restrictions : elle ne cédera pas l'Alsace-Lorraine. Il faut en conclure que la paix est, pour le moment, impossible. Je suis absolument persuadé que nos adversaires consentiraient à rentrer chez eux si on leur garantissait qu'ils y retrouveraient la même paix qu'en 1913, des frontières intactes et des biens entiers. Mais il ne leur est plus permis d'arrêter la partie. Notre première condition, qui est justement la restitution de l'Alsace-Lorraine, ils ne la peuvent accepter, pensent-ils, qu'au prix de leur déshonneur. Donc, il ne nous reste qu'à en tuer le plus possible. Le reste n'est qu'utopie.

Albert Savarus

## Les chiens de l'Alaska

Si, d'aventure, vous vous transportez dans certaine petite ville des Vosges, si à 17 kilomètres du front, vous constatez que, malgré sa proximité des tranchées, on ne s'y ennui pas précisément.

Je ne reprocherai certes pas aux poilus et à leurs chefs, qui viennent s'y reposer après les terribles journées du Linge et d'ailleurs, de se créer le plus de distractions possible. Qu'ils pêchent la truite, canotent, excursionnent, jouent la comédie et flirtent même avec d'intépides voyageuses — faufilees entre les mailles d'un filet extensible selon les personnes — je n'y vois aucun inconvenienc.

Le tact, le couple et le caractère de M. Briand s'emploiera à concilier ces désirs italiens avec la liberté du commerce anglais. On peut supposer qu'en revanche il demandera à nos alliés italiens de préciser leur situation militaire.

Car, dans le sein du ministère italien, il existe deux doctrines. M. Barzilai est visiblement pour une mise de l'armée italienne au service de tous les intérêts alliés, et particulièrement pour une action vigoureuse de la marine marchande qui régularise les prix du fret et décidera, pour commencer, que les Alliés doivent être servis avant les neutres, et non en concurrence avec ceux-ci.

instants à côté du traîneau et sauter ensuite dedans. Faute d'apprentissage suffisant, il risque de rester en plan, tandis que l'équipage continue à filer. De plus, ces bêtes, accoutumées à la steppe, sont maladroites dans les chemins sinués de la forêt et de la montagne, et culbutent au moindre tournant.

Enfin, tandis que les traîneaux, qu'on continue à construire, sont loin d'être achevés, le dressage des animaux n'est pas davantage terminé. A l'heure actuelle, les 227 sujets du T... ne pourraient fournir que six ou huit attelages.

Leur service exige un certain nombre de gradés et d'hommes qui grossissent la catégorie spéciale des embusqués du front — embusqués involontaires, c'est entendu, mais embusqués tout de même.

Il est alloué 47 centimes par jour pour l'entretien de chaque chien.

Il est permis de se tromper ; il ne devrait pas l'être de persister dans une erreur reconnue. Quand il s'agit de durer, il n'y a point de petites économies.

La légèreté avec laquelle nous nous sommes empêtrés de cette armée canine, sans nous être assurés de l'aptitude de la race à rendre dans nos pays les mêmes services que dans les régions arctiques, n'est pas sans précédents.

Notre sens commercial et administratif se révèle toujours pareil à lui-même.

Le corps expéditionnaire venait de débarquer en Chine, en septembre 1900. Nous n'avions pas emmené de chevaux, comptant en trouver sur place ; mais les cosaques de Sibérie, venus avant nous, avaient tout raflé. Notre service des remontes eut alors une idée ! Ayant ouï dire que la Corée en possédait beaucoup, il passa, par un intermédiaire, un marché pour la fourniture d'un nombre assez considérable de ces animaux.

Quelque temps après, la sentinelle qui veillait à la porte nord de Tien-Tsin signala une longue théorie d'hommes jumelles, drapés de blanc, dont chacun semblait conduire un toutou en laisse.

C'étaient les minuscules et inutilisables chevaux coréens que notre administration avait achetés, sans les connaître, sans savoir, comme les chiens de l'Alaska !

**Général Verraux**

### Propos en l'air

## "POINTS DE CHUTE"

En première page, samedi, le Temps imprime :

L'autorité militaire a prié les journaux français de ne pas jouer bénévolement le rôle de marqueurs dans les sanglantes tirs à la cible organisées par les élèves du comte Zeppelin sur les villes endormies...

C'est donc avec une touchante docilité que tous nos confrères ont aidé la censure à supprimer dans leurs comptes rendus des derniers raids les indications jugées indiscrètes.

Toutes, cependant, n'ont pas disparu. En réalisant quelques-uns de nos journaux, nos ennemis pourront repérer plus d'un "point de chute" ; ils pourront retrouver certaines de leurs victimes...

N'offrons pas à ceux qui nous observent ces trop faciles occasions de triompher.

Il n'y aurait rien à redire à cette manière de voir, s'il était possible de cacher à l'ennemi les résultats dont nous ne voudrions pas qu'il pût s'enorgueilir. Mais le jeu est puéril, d'essayer de voiler une émotion d'autant plus vive que les renseignements manquent. Il n'y a eu que quelques victimes, à des endroits précis. Toute la province ignorante s'angoisse, alors qu'un communiqué précis arrêtera toute inquiétude. Des millions de familles de toute la France se demandent si quelqu'un des leurs n'a pas été frappé ! Et les affres de ceux du front !

Du moins, obtient-on le résultat souhaité, vis-à-vis de l'ennemi ? Est-ce que les neutres ne sont pas avisés tout de suite, par leurs correspondants d'ici ? Mais point n'est besoin des journaux de Suisse ou d'Espagne ! Continuons à lire le Temps, du même samedi, en troisième page :

Les obsèques des victimes du zeppelin auront lieu lundi. Les détails de la cérémonie, qui aura un caractère officiel, seront arrêtés ; ils doivent être soumis ce matin au Conseil des ministres.

Le cortège se formera à l'église Notre-Dame-de-la-Croix, à Ménilmontant, où aura lieu un service religieux, remontera l'avenue Gambetta, et s'arrêtera devant la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement. Là, des discours seront prononcés, notamment par M. Karcher, maire du vingtième.

Cette décision d'obsèques officielles n'informe-t-elle pas assez les bombardiers du comte Zeppelin que leurs projectiles ont porté ? La désignation des orateurs municipaux ne leur fournit-elle pas les indications supprimées par la censure ?

« Points de chute », dit le Temps. Point de « chut » !... écrirai-je, risquant le mauvais calme, — point de « chut », si manifestement inutile...

Point de « chut » !... La vérité stricte ! Ne vaut-il pas mieux avouer quelques victimes, qui ne sont pas celles que visait le dirigeable mal dirigé, que de laisser les imaginations teutonnes exalter en victoire considérable un simple fait de guerre, grossi par notre silence ? Nous avons été « obusés » d'importance !... écrivait un de nos confrères d'une ville-frontière. Suivons l'exemple, dans son esprit, sinon dans la lettre. L'affréteur répondit :

— Pardon, j'ai un contrat. Je garde les deux hommes que je remplacerais, d'ailleurs, difficilement.

mands se rendront compte plus sûrement de notre sang-froid ; ils s'apercevront que l'on ne terrorise pas si facilement une population qui a fait ses preuves...

**Jean Ajalbert**

## Hors d'œuvre

### DORMEZ EN PAIX

Dans tous les pays pittoresques et spirituels dont les écrivains nous dépeignent les mœurs, dans la Grèce d'Homère et de Sophocle, dans la Corse de Mémère, dans l'Inde de Kipling, une cérémonie immuable et expiatoire a coutume de suivre les morts violentes.

Lorsqu'un personnage a assisté, sans pouvoir l'empêcher, au trépas d'une innocente victime, il s'efforce, par des offrandes appropriées et par d'habiles invocations, d'apaiser les mânes dont le courroux pourra troubler son propre repos.

Et il prononce en grec, en corse, ou en hindou un discours dont la substance est invariable :

— Ne crois pas, cher mort, que je suis pour quelque chose dans l'accident qui te fit fatal. J'aurais donné ma vie pour préserver la tienne... Ce n'est pas moi qui t'ai frappé : c'est Zeus, c'est Siva, c'est la Fatalité.

Et les morts crédules se contentent de cette explication.

M. René Besnard, qui est un personnage classique, s'est conformé à une si respectable tradition.

Ainsi que les corps des victimes du zeppelin, attendant leur sépulture, reposaient décharnés et meurtris dans leurs demeures ruinées, M. René Besnard a accompli à travers les camps d'aviation une série de rites apolégiques et expiatrices. A plusieurs reprises, à l'issue de déjeuners copieux et animés par une gaîté décente, il a levé son verre au triomphe de cette aéronautique française qu'il incarnait et fait des libations aux mânes des victimes.

— C'est la Fatalité qui les a frappées...

Car vous tous qui m'écoutez, vous êtes témoins que, pour les préserver, j'ai donné le meilleur de moi-même, c'est-à-dire mon éloquence.

Et lundi matin, pendant que les morts, accompagnés par une foule émue, s'acheminaient lentement vers leur dernière demeure, on put voir un avion qui survolait et suivait le cortège... C'était « l'hommage aux morts » de M. René Besnard.

Telle la nef d'Agamemnon, lorsque les vents favorables permirent aux Grecs de quitter enfin Aulis, déploya sa voile en passant devant le promontoire où fumait encore le bûcher de la triste Iphigénie...

ZETTE.

### Le consul « Chrysostome »

A propos du laconique « Enchanté ! » du consul bulgare de Salonique, auquel nous faisions allusion récemment, notre frère Robert Chauvelot — actuellement sapeur au ... régiment de génie — nous assure qu'il y a treize ans, ce diplomate balkanique se montrait beaucoup plus expansif et bavard :

— ...Ce Netkoff (et non Nedkov), nous écrit notre frère, possède, en effet, admirablement notre langue. Il a été mon camarade en 1898-99 à l'Ecole des Sciences politiques, alors que je me destinais à la diplomatie, carrière abandonnée depuis pour le barreau et les lettres. Nous nous rencontrons rue Saint-Guillaume, aux cours de nos regrettés et chers Albert Sorel, Vandal, Anatole Leroy-Beaulieu, et nous y formions, Netkoff et moi, un petit groupe panslave comprenant en outre son compatriote Jetcho Balakoff, l'agitateur croate Stephan Raditch, le patriote dalmate Yékoslaw Yerlavitich et le capitaine d'artillerie roumain Dimitri Sturdza... Par le plus curieux des hasards, je retrouvai Netkoff, en juillet-aout 1903, consul de Bulgarie à Uskub, alors encore ville ottomane. Je venais d'être reçu par le roi Pierre de Serbie à Belgrade, et je suivais la campagne turco-macédonienne en qualité de correspondant de guerre de la Patrie et du Monde Illustré. A ce moment, c'était l'union sacrée serbo-bulgare. Je revis donc mon Netkoff à Uskub, où il me fit fêter dans sa jolie villa des bords du Vardar. C'était toujours le même petit homme souriant, très brun, à barbe noire, aux yeux perçants, rusés. Il était l'âme du mouvement komitadjji, et russephilie intrinsèque. Il ne jurait que par la France et ne dissimulait même pas assez sa haine des Turcs et des Austro-Allemands.

— Que les temps sont changés !...

— Et M. Robert Chauvelot, qui se souvient de son beau-père Alphonse Daudet, ajoute en terminant :

— En fait de hors-d'œuvre, que ce zakouski... bulgare vous soit léger !

### Une bonne affaire

Le mois de novembre dernier, le directeur d'une société d'affrétements bordelais se trouva avoir besoin de main-d'œuvre et obtint de l'administration militaire deux prisonniers boches qu'il employa moyennant une somme de 4 fr. 25 par jour payée à l'intendance.

Or, vers le milieu de décembre, l'intendance, à son tour, eut besoin de main-d'œuvre et reclama ses deux prisonniers. L'affréteur répondit :

— Pardon, j'ai un contrat. Je garde les deux hommes que je remplacerais, d'ailleurs, difficilement.

Le représentant de l'intendance insista et se déclara prêt à faire de sérieux sacrifices pour récupérer ses deux Boches. L'industriel se laissa tenter, et voici ce qui fut convenu :

L'administration, qui ne regarde pas au prix, prendrait à son tour en location les deux Boches, moyennant une somme de 12 francs par jour et par homme versée à celui qui les détenait en vertu d'un contrat régulier.

C'est ainsi qu'en temps de guerre, sans travail et sans connaissances spéciales, on peut gagner 15 fr. 50 par jour en spéculant sur la hausse de la main-d'œuvre boche.

Il est possible qu'un de ces jours, si nous faisons encore 20.000 prisonniers, l'offre devienne supérieure à la demande et que l'administration reloue ses deux prisonniers à un particulier pour vingt-cinq sous la paire.

## LES NEUTRES

### dans l'armée allemande

Un certain nombre de neutres ont pris du service dans l'armée allemande. Le fait s'explique aisément. L'Allemagne a la sympathie des aristocraties minuscules de Suède, de Suisse ou de Norvège, car, à la cour de l'empereur et roi, les nobles sont traités selon leur rang. Le pays tout entier n'est-il pas sous la domination des hobereaux ?

Tout militaire de ces pays démocratiques tourne instinctivement les yeux vers l'armée allemande et son chef, et ne manque pas de comparer l'humilité relative de son rang au prestige dont il jouirait dans l'empire. Là, le moindre officier, parce qu'il porte l'épée, est reçu à la cour. Il entre dans les grandes salles du palais royal, et le souverain l'accueille, tandis qu'un bourgeois, même millionnaire, sera tenu à l'écart.

Tout militaire de ces pays démocratiques tourne instinctivement les yeux vers l'armée allemande et son chef, et ne manque pas de comparer l'humilité relative de son rang au prestige dont il jouirait dans l'empire. Là, le moindre officier, parce qu'il porte l'épée, est reçu à la cour. Il entre dans les grandes salles du palais royal, et le souverain l'accueille, tandis qu'un bourgeois, même millionnaire, sera tenu à l'écart.

Il est possible qu'un de ces jours, si nous faisons encore 20.000 prisonniers, l'offre devienne supérieure à la demande et que l'administration reloue ses deux prisonniers à un particulier pour vingt-cinq sous la paire.

### Brimades

Chaque fois qu'un soldat venant de la banlieue se présente, pour sortir de la gare Saint-Lazare, à une des portes donnant sur la rue du Havre ou la rue de Rome, il trouve un sergent de ville qui lui fait faire demi-tour.

— Vous devez passer par la porte 43, qui donne sur la rue d'Amsterdam. C'est là que se trouve le contrôle militaire.

Le soldat, obéissant, va passer par la porte 43... où il n'y a aucune espèce de contrôle militaire, mais où, du moins, il n'y a pas le moindre sergent de ville pour réexpédier les assujettis vers les portes donnant sur la rue de Rome ou la rue du Havre.

### Petites annonces

De l'Echo de Paris :

ENSEIGNEMENT (4 fr. la ligne)

COURS Monsieur Lacour-Gaguet, membre de l'Institut, reprendra ses cours d'histoire et conférences sur la guerre à l'Institut de la Madeleine, 16, rue Ville-l'Évêque, le mardi 8 février, à cinq heures.

Ainsi, on fait payer le tarif de 4 francs la ligne, même aux académiciens qui font des conférences sur la guerre.

### Sucessivement...

A Bazas, les fonctions de chef de la censure sont assumées par le maréchal des logis de gendarmerie.

Le fait est officiel. Du moins, il est à l'Officiel, ayant été affirmé à la tribune de la Chambre.

Les malfaiteurs de Bazas doivent avoir un peu de bon temps, à moins qu'il ne leur prenne fantaisie d'écrire dans les journaux.

### Union sacrée

Un dimanche, l'évêque de Verdun à R... rend visite aux soldats de son diocèse qui s'y trouvaient cantonnés.

Depuis trois jours, ces soldats étaient au repos. Pendant les quatre jours qui suivirent la visite épiscopale, on les laissa encore se reposer.

Mais ce jour-là (nous répétons que c'était un dimanche), dès que l'arrivée de l'évêque fut annoncée, on expédia les soldats à 3 kilomètres de là pour couper du bois dont le besoin ne se faisait aucunement sentir.

### Des procédés qu'il faudrait immédiatement interdire

Nous signalons à l'attention de l'autorité militaire les faits suivants, et nous tenons à sa disposition la désignation exacte de la formation intéressée.

On sait qu'un grand nombre de personnes bienveillantes ont envoyé, à l'occasion de Noël, des colis aux soldats du front. Dans une ambulance de l'avant, lors de la réception de ces colis — qui sont arrivés, d'ailleurs, avec six semaines de retard — leur contenu était traité de la singulière manière que voici : les colis ont été ouverts en dehors des intérêts, les adresses des destinataires et celles des expéditrices supprimées ; ce qui était tabac, cigarettes, a été mis à l'ombre ; jusqu'à présent personne n'en a rien vu. Quant aux douceurs de toutes sortes, gâteaux, biscuits, friandise, chocolat, qui constituaient la majeure partie des colis, ils ont été attribués, en remplacement du dessert réglementaire que l'Etat leur doit, aux hommes ou aux grades qui, par leur régime, ont droit à un supplément.

De telle sorte que le but des donateurs, qui était évidemment d'apporter des douceurs aux destinataires, n'a nullement été atteint, et que personne n'a profité de leur aimable pensée et de leur geste généreux, puisque ceux qui ont participé à la distribution auraient reçu, de toutes façons, un supplément de régime que leur devait l'Etat.

Le fait que nous signalons a-t-il eu pour but de servir les intérêts de l'Etat ou des intérêts particuliers ? Nous l'ignorons. Mais de toutes façons le procédé est intolérable car n'a le droit, pour quelque motif que ce soit, de changer la destination d'un envoi, et de lui donner une autre affectation que celle qu'avait prévue l'expéditeur. En tout état de cause, en admettant même que ce singulier procédé ait été provoqué par un excès de zèle, ce n'est point un cadeau à l'Etat qu'ont entendu faire les expéditrices des colis, mais bien un cadeau aux soldats !

officiers d'administration, nommés à titre définitif ou à titre temporaire depuis le 2 août 1914, et appartenant, au moment de leur nomination, aux classes de l'armée active et de la réserve.

Ces officiers pourront être remplacés par des spécialistes ayant contracté l'engagement prévu à l'article 4 de la loi du 17 août 1915 et par des officiers et assimilés provenant des nominations des sous-officiers et d'hommes de troupe R. A. T., ou territoriaux, commençant par les plus vieilles classes.

Le personnel des établissements de l'artillerie du génie, des poudres et salpêtres n'est pas compris dans la loi.

### L'allocation aux femmes enceintes

La commission d'assurance et

# "L'Œuvre" Économique

## La récolte 1916... à coups de circulaires !

Elle sera médiocre !  
C'est notre faute !

Elle sera médiocre, même si le temps, trop doux pour la saison, épargne les gelées aux bourgeons de mars et d'avril. Elle sera médiocre, parce qu'on n'a pratiquement rien fait pour qu'elle ne fût pas médiocre.

Ce n'est point faute de circulaires, pourtant. Le 8 janvier 1916, M. Jules Méline, ministre de l'agriculture, et le ministre de la guerre ont donné des instructions aux préfets et aux commandants des dépôts de la zone de l'intérieur afin d'accorder aux agriculteurs le concours le plus large de la main-d'œuvre militaire. Cette circulaire, qui partait d'un excellent naturel, créait dans chaque département une commission (*naturellement*<sup>1</sup>) chargée d'opérer la distribution des équipements, de régler la répartition des hommes, après avoir dressé le tableau des besoins de chaque région. Fort bien ! Il y avait, pourtant, dans cette circulaire, une contradiction assez singulière. En effet, alors qu'un premier paragraphe déclarait que « les hommes des dépôts devaient être envoyés de préférence dans leurs communes et sur leurs propres terres », la fin de cette même circulaire affirmait : « Tous les dépôts stationnés dans un département seront à la disposition de la commission de ce département. »

On ignore donc, au Ministère de la Guerre, que ce n'est pas le département mais le centre de recrutement qui alimente un dépôt ; que, par exemple, les originaires de l'Hérault alimentent les dépôts de l'Ardèche ; ceux des Pyrénées, les dépôts de Toulouse ; ceux de l'Indre, les dépôts de la Vienne ; ceux de l'Indre-et-Loire, les dépôts de l'Indre, etc... ? Si les hommes de ces dépôts sont à la disposition des départements où ils se trouvent, ils ne peuvent donc pas aller cultiver leurs terres ou celles de leur commune originelle ?

Le chef de bureau qui rédigea cette circulaire y prévoyait l'emploi « d'équipes militaires volantes, destinées à donner « un coup de main » aux propriétaires empêchés d'achever promptement leurs labours ou leurs semaines. Ces équipes devaient être accordées aux agriculteurs pour un ou deux jours. Pour quelques heures même. Soit ! Mais avec les difficultés actuelles de transport, dans les départements, une équipe, envoyée à cinquante kilomètres du dépôt, peut bien mettre deux jours à faire le trajet ! D'autre part, la fameuse circulaire oublie de dire si, dans ces équipes volantes, l'autorité militaire peut ou non envoyer « des hommes du service armé ».

### Pas d'hommes !

Les commissions se sont réunies. Elles ont transmis leurs demandes aux généraux commandant les subdivisions. Ces généraux ont répondu :

— Vous demandez trois ou quatre cents hommes ; nous pouvons vous en offrir trente ou quarante.

— Mais, répond la commission, le chiffre que nous indiquons est un chiffre déjà réduit. Il représente le strict nécessaire, à peine trente pour cent des chiffres qui nous sont indiqués par les maires et les syndicats agricoles !

— N'importe, je n'ai pas d'hommes.

— Mais, réplique la commission, les rues de nos villes de dépôts sont encombrées de soldats qui flânnent. Les cours des quartiers regorgent d'hommes sans fonctions définies. Dans vos bureaux, dix secrétaires font le travail que ferait un fonctionnaire qui, lui, ne fait pas le quart du travail d'un employé d'industrie privée. Les auxiliaires convoqués erreront des quatre et cinq jours avant de « toucher » seulement leurs vêtements !

Les commandants de dépôts, généralement, n'aiment guère à accorder des permissions agricoles. Il ne faut pas oublier que les commandants de dépôts sont très souvent d'anciens officiers d'active en retraite. Ils en sont restés souvent aux théories de « tout le monde à la caserne » et sont partisans de la thèse : « le soldat ne doit faire que des besognes militaires ». Or il ne se passe pas de jour qu'ils ne doivent envoyer des hommes soit dans les poudrières, soit dans les exploitations de minerais, soit dans les ateliers de confection, soit dans les minoteries, soit dans les arsenaux, soit dans les fabriques de drap ou de chaussures. Les hommes qui leur restent pour le métier de soldat, ce sont surtout les cultivateurs et les intellectuels. On comprend que le malheureux commandant de dépôt ne veuille guère les lâcher !

Ainsi une lutte se passe, en tous lieux, entre les maires et les préfets, d'une part, qui réclament des soldats pour les champs, et les commandants de dépôts, de l'autre, qui n'en veulent point accorder, — à quelques exceptions près ! Pendant que les notes adminis-

tratives s'échangent entre les places et les préfectures, le temps passe, et voici que déjà les labours de printemps, dans le centre de la France, devraient être faits, et qu'il n'est que temps de semer les avoines et les blés, ne fut-ce que pour compenser les ensements déficitaires de l'automne. En septembre et octobre 1915, les mêmes incidents se sont déjà produits. L'expérience n'a servi à rien. La main-d'œuvre manque encore.

### Les engrains

Mais, même si la main-d'œuvre était suffisante, la récolte de 1916 resterait mauvaise. Ce n'est point tout que de labourer et d'ensemencer les terres. Il faut les fumer. Or, il n'y a plus beaucoup d'engrais ; on n'en fabrique guère et on manque de moyens pour transporter le peu qui se fabrique encore, et d'argent pour payer celui qui pourrait être transporté. Les engrais ont subi une hausse de 35 à 60 pour 100. Et il faut les payer comptant, alors que, d'ordinaire, le propriétaire ou le fermier ne payait qu'à six mois de la livraison.

Certaines caisses de crédit agricole ont essayé de remédier à cet état de choses. Elles ont offert à leurs adhérents de faire l'avance du paiement. Elles ont groupé les commandes d'engrais, mais elles attendent parfois encore les expéditions qui devaient être faites l'automne dernier. Espérons qu'elles le recevront pour les semaines du printemps, sans y compter.

Sans ouvriers, sans engrais, les agriculteurs sont sommés, pourtant, tous les jours, d'avoir à faire de leur mieux. Dans une guerre d'usure, les agriculteurs prennent la première place, après les combattants. Ils sont les derniers auxquels on ait songé.

### Les gaspillages

Si l'on semble peu soucieux des récoltes à venir, du moins de façon pratique, et autrement que par des circulaires, est-on au moins bon ménager des récoltes anciennes ? Hélas ! on a laissé pourrir des milliers de quintaux de blé et de fourrage, sur les quais de La Pallice !

Dans la région sud de Verdun, dans des pays parfois soumis à des bombardements, où chaque paysan a de cinquante à deux cents sacs de blé de la récolte 1915 et même de la récolte 1914, l'Intendance n'avait pas encore fait un achat au 1<sup>er</sup> janvier 1916, et les malheureux propriétaires de la zone d'armée, qui ne peuvent expédier leur grain, se désolent de le voir se gâter sans profit.

La vision de ces gaspillages inutiles n'est pas sans affliger également les troupes cantonnées dans cette région. Les meules de 1914 ont été perdues presque partout, dans la zone d'armée. Enfin, dans chaque région, on a laissé se gâter, dans des locaux humides et fermés, de grandes quantités de blé, d'avoine et d'orge. Nous demandons, à ce propos, si jamais un inspecteur général a visité ces locaux de fortune où l'on emmagasine des richesses en céréales.

Il est vrai que certains intendants militaires appartiennent au théâtre, à la politique ou même à la Bourse, et sont incomptables en matière de conservation de grains ! Par exemple, cet intendant d'une région du centre qui fit murer une église désaffectée afin d'empêcher les rats de manger son avoine. Sans air, elle moisit en deux mois, et on dut la jeter !

## LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Comment la renforcer ?  
Comment la remplacer ?

Le gouvernement semble s'être ému — bien longtemps, hélas ! après la déclaration de guerre — de la crise de la main-d'œuvre agricole.

Le ministre de l'agriculture, bien placé pour connaître l'étendue de cette crise, vient, après de longues semaines d'études, de signer un décret accordant aux maires le droit de réquisition pour faire cultiver les terres abandonnées. Il vient, d'autre part, par un second décret, de constituer, dans chaque département, un comité agricole qui aura pour mission d'organiser la production agricole.

Idées excellentes, mais qui, pour donner des résultats pratiques, nécessitent des ouvriers.

Or, actuellement, que reste-t-il dans les campagnes ? Des vieillards, des femmes, de tout jeunes gens et des hommes incapables d'être aux armes. Ce n'est pas assez puisque l'agriculture ne peut assurer ni les ensements, ni les récoltes. A telle enseigne que le nombre des terres non cultivées devient de plus en plus élevé, que la récolte de l'année dernière était déficiente et que celle de cette année présentera une nouvelle et considérable diminution.

On peut, évidemment, faire venir de l'étranger tout le blé dont nous avons besoin, puisque nous avons la liberté des mers ; mais on sait à quelles prix sont les frets et par conséquent la hausse des frais de transport.

Pendant que les notes adminis-

tratives s'échangent entre les places et les préfectures, le temps passe, et voici que déjà les labours de printemps, dans le centre de la France, devraient être faits, et qu'il n'est que temps de semer les avoines et les blés, ne fut-ce que pour compenser les ensements déficitaires de l'automne. En septembre et octobre 1915, les mêmes incidents se sont déjà produits. L'expérience n'a servi à rien. La main-d'œuvre manque encore.

Il importera donc de trouver sur place la plus grande quantité de blé possible.

Pour avoir du blé, il faut cultiver la terre ; pour cela il faut de la main-d'œuvre.

On en manque. En aura-t-on suffisamment après la guerre ? C'est peu probable.

L'industrie prendra nécessairement un essor très grand lorsque la paix aura ramené les conditions de vie normale. On sent combien il sera indispensable de faciliter le développement industriel et il est bien certain qu'une partie des ouvriers agricoles s'achemineront vers les usines.

On en pourra discuter, du point de vue social, mais ce sera un fait qui appauvrira encore la main-d'œuvre agricole.

De cette situation, le gouvernement ne paraît pas se préoccuper.

En cela, comme malheureusement en beaucoup de matières, il ne voit que les besoins du moment — sans d'ailleurs y apporter souvent une aide efficace — mais il ignore totalement les difficultés de l'avenir.

Le problème consiste à faire produire la terre, avec peu d'hommes ou sans hommes.

Il n'est pas insoluble — puisqu'on peut remplacer le travail humain par la machine.

On a fait des essais de moto-cultures : ils n'ont pas été malheureux. Il n'y a qu'à les généraliser.

Sans doute, la machine agricole n'est pas utilisable partout, dans tous les terrains et dans toutes les régions.

Il faut choisir les régions où elle est susceptible de rendre des services. C'est une enquête à faire, très simple. Et lorsqu'on connaîtra les régions susceptibles ou non d'être travaillées par la machine, on pourra augmenter l'emploi des hommes là où la machine agricole est inutile, et le diminuer là où, au contraire, elle peut servir.

Il sera alors relativement facile d'équilibrer la main-d'œuvre.

Une machine peut remplacer trois hommes et douze chevaux. On voit l'économie de forces humaines qu'elle permet de réaliser.

Qu'attend-on pour en organiser l'utilisation ? Est-ce qu'il n'appartient pas au gouvernement de prendre lui-même l'initiative de l'achat des machines, puis de s'entendre avec les syndicats agricoles pour leur emploi ?

Quelles difficultés l'arrêteront ? Au contraire, il suffirait de faire voter par le Parlement un projet de loi l'autorisant à acheter des machines jusqu'à concurrence d'une somme à fixer et d'en établir la distribution d'accord avec les organisations régionales.

Il serait extrêmement simple de décider sous quelle forme les agriculteurs indemniseraient l'Etat.

D'autres que nous ont songé déjà à ce système. L'Allemagne et l'Italie ont voté les crédits nécessaires pour les achats de ces machines.

Pourquoi ne le fait-on pas en France ? Ne serait-ce pas faire œuvre nationale de favoriser ainsi la renaissance de l'agriculture, qui est la véritable richesse du pays ?

L. Dallier

## La Foire de Lyon

On vient de commencer, sur les quais du Rhône, la construction des pavillons qui serviront à l'exposition d'échantillons de la foire de Lyon. Ces pavillons couvriront un espace de plus de deux kilomètres en longueur. Le Canada, à lui seul, a retenu deux pavillons et l'entreprise s'annonce comme devant obtenir un grand succès.

L'ouverture de la foire de Lyon est fixée au 1<sup>er</sup> mars.

## LES DONS MAGNIFIQUES

La Nouvelle-Galles du Sud vient d'envoyer quatre mille sterling au président de la République pour être distribués en secours dans les départements du nord de la France, 6.000 livres pour le Comité polonais de secours en Suisse, 3.000 livres pour les Serbes et 2.000 livres pour les Monténégrins. Ces sommes proviennent des fêtes données au profit des Alliés en novembre dernier.

## L'affaire des billets belges

Le Belge Jules Samuel, âgé de 49 ans, demeurant à Paris, 11, rue de la Boétie, inculpé dans l'affaire d'escroqueries frauduleuses de billets de banque belges à la Banque de France, complicité qu'il partageait avec trois autres compatriotes, était, en outre, poursuivi pour commerce avec l'ennemi. M. Drioux, juge d'instruction, vient de le mettre en liberté provisoire contre caution de 25.000 francs.

## Notez ceci :

La direction de l'*'Echo des Marmites'* informe les bibliophiles qu'elle crée des abonnements à fortiori pour toute la durée de la guerre, au prix de vingt francs. L'abonnement comprend les sept numéros parus, dont les premiers sont presque épais, et tous les numéros à paraître d'ici la fin de la campagne.

La direction et la rédaction étant très occupées aux tranchées, adresser les demandes au correspondant de Paris : M. Haquet, rue Guersant, 12.

## Les idées qui passent...

### L'effort anglais

M. Clemenceau (*'l'Homme enchainé'*) analyse et commente « les quasi-raisons-nements que la gauche de M. Dernburg a causés l'un à l'autre dans les colonnes du *'Berliner Tageblatt'* pour faire entrer dans la tête des Boches l'idée saugrenue que l'Angleterre serait à bout de forces ».

Les Allemands, explique M. Clemenceau, ne voient dans l'effort magnifique de nos alliés et de leurs coloniaux que désir de mercenaires haineux qui marchent parmi eux qu'on les paie !

Si M. Dernburg avait la plus légère notion du sujet, il l'abordait sans être en état de le pénétrer, il saurait que le présent était d'esprit de tous les coloniaux britanniques est de sacrifice absolument à l'égard de la vieille Angleterre. C'est un Australien qui me disait naguère : « *Jusqu'au dernier homme, jusqu'au dernier sou*, cette devise de lord Kitchener nous l'avons faite notre, par sentiment aussi bien que par intérêt, et soyez sûr que nous n'épargnerons rien pour le salut de notre sang, sur quelque terre que ce soit. »

En Inde même, qui, hier encore, jetait des bombes à son vice-roi, et où grondaient tant de révoltes qu'un agitateur hindou a pu me dire, l'année dernière : « *Dans dix ans, il n'y aura pas d'Anglais sur notre territoire* », qu'avions-nous vu, sinon le Pathan, le Gourka venir combattre et tomber devant Calais, pour la défense de l'Angleterre ? Spectacle sans précédent, pour qui se souvient de cette terrible lutte de colonies tyrannisées où sombra la Grèce antique dans la guerre du Péloponèse.

aérienne de Paris, sa consultation au Matin :

Nul doute que si, le 29 janvier, tous nos avions avaient été munis de pièces d'artillerie, le zeppelin eût eu des chances de succomber dans la lutte. Ayons donc des avions-canons en aussi grand nombre que possible, avec des projecteurs à bord pour éclairer leur but. Ce seront de véritables batteries aériennes qui, en se déplaçant rapidement, à une hauteur même un peu inférieure à celle du dirigeable, harcèleront ce but essentiellement vulnérable et, sous une grêle de projectiles, finiront par l'atteindre. Là est la vérité en matière de défense aérienne ; là est la condition essentielle et quasi assurée du succès. C'est dans cette voie qu'il faut travailler : la sécurité de Paris est à ce prix.

M. Henry Bérenger (*'Paris-Midi'*) approuve pleinement M. Anglès :

M. Raoul Anglès vient tout à fait à point pour confirmer dans le *'Matin'* ce que tous ses camarades aviateurs avaient déjà dit à la commission sénatoriale de l'armée : à savoir que la défense aérienne de Paris est parfaitement possible même par temps de bataille.

Il faut, pour cela, combiner trois éléments différents : le croiseur aérien, le ballon captif, l'avion de chasse.

Il faut en faire une flotte de combat capable de se porter en avant de Paris pour le mieux dépendre.

Il faut armer cette flotte des canons nécessaires, lui donner les obus et fusées incendiaires qu'elle réclame, la doter des stabilisateurs automatiques qu'elle devrait avoir depuis longtemps, l'appuyer par l'artillerie spéciale des forts et des auto-canons, lui imposer l'unité de direction et la discipline absolue, bref organiser stratégiquement la défense aérienne de Paris.

### Le Comité de Salut public

Du *Rappel*, ces lignes sur le problème, un peu délaissé, du Comité de Salut public :

Il n'y aura plus de question du Comité de Salut public quand le ministère gouvernant hardiment fera sentir à la France que son actif militaire et moral est « réalisé » pour la libération du territoire et la destruction de l'ennemi grâce à la coordination des efforts des Alliés.

Quand ?

### Zeppekins et presse boche

La presse boche s

# NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

## LA DESTITUTION DU « VORWAERTS »

Une dépêche a fait savoir que les grands du Socialisme allemand ont décidé de créer une Correspondance hebdomadaire qui sera le mémiteur officiel du parti, en lieu et place du Vorwaerts, lequel est dépourvu de cette qualité parce que la majorité du groupe le trouve trop complaisant à la minorité.

Or, l'attitude du Vorwaerts est le symptôme le plus instructif que nous possédions sur l'état d'esprit des masses en Allemagne. Voici pourquoi :

Les députés socialistes vivent, comme les autres, dans l'atmosphère parlementaire ; ils ont le contact des ministres, de la secrétairerie d'Etat, du haut fonctionnement, en un mot, de la « gouvernementabilité » ; ils en arrivent donc, consciemment ou non, à régler leur attitude sur les commodités et les désagréments qu'ils peuvent rencontrer dans ce milieu où, bien accablés, ils entendent se manier les amitiés, les protections, les faveurs, en un mot, le modus vivendi qui rend l'existence politique supportable, agréable, profitable peut-être. C'est pourquoi ils s'interdisent toute opposition effective ; c'est pourquoi ils s'enlissent dans l'opportunisme gouvernemental ; c'est pourquoi leur titre de « socialistes impériaux » est parfaitement mérité.

Le Vorwaerts, entreprise commerciale, se trouverait dans une situation identique s'il vivait des subventions du pouvoir. Mais il est rigide comme Caton, vertueux comme Aristote et, ce qui le consolide dans sa vertu, c'est que les félicités temporelles lui viennent d'un autre côté ; il vit de son public ; il s'appuie sur la masse solide de ses lecteurs, et il conforme sa conduite à leur sentiment.

Donc, s'il est complaisant aux députés qui ont voté contre les crédits et qui ne sont dans le groupe parlementaire qu'une petite minorité, c'est qu'il sait que les masses, avec lesquelles il doit compter, lui approuvent la minorité insoumise, désapprouvent la majorité approuvée, comme elles désaprouveraient le Vorwaerts s'il était avec ceux-ci au lieu de marcher avec ceux-là.

Par conséquent, si vous voulez savoir quelles sont, en Allemagne, les dispositions des masses, vous le savez, car cet indice est infaillible. Et voici qui achève de le prouver :

Quand il s'est agi de remplacer le Vorwaerts destitué, les grands du parti se sont bien gardés de proposer la création d'un journal ; ils se sont contentés d'un petit papier hebdomadaire pour private circulation, qu'ils liront entre eux, car, pour le grand journal, il aurait fallu le grand public, et ils savent bien que le grand public n'est pas plus avec les socialistes impériaux qu'avec l'empereur. — ACHILLE PLISTA.

## LA GUERRE NAVALE

Le ministre de la marine nous communique la note suivante :

« Dans la soirée du 6 février, un croiseur anglais et un torpilleur d'escadre français, qui protégeaient l'évacuation de l'armée serbe, ont rencontré dans l'Adriatique une escadrille de quatre destroyers ennemis. Ceux-ci, aussitôt canonnés, ont fui vers Catane.

« Le lendemain, au jour, les deux navires alliés ont été de nouveau attaqués devant Durazzo, un sous-marin ennemi a tenté de couler le croiseur anglais, mais la torpille a manqué le but. Le sous-marin, poursuivi, n'a pu renouveler son attaque. »

## COMMUNIQUE BELGE

Recrudescence d'activité de l'artillerie sur tout dans la région entre Pervyse et Dixmude, où de nombreux travailleurs ennemis ont été dispersés.

## FEUILLETON DE L'« OEUVRE » du 9 février 1916

71

## La Poilue

PAR

UNE PREMIÈRE de la rue de la Paix

## TROISIÈME PARTIE

III

## La carte magique

Elle repense aussi aux fils téléphoniques par deux fois arrachés de façon si mystérieuse... Et coincidence singulière, pourquoi Otto trouve-t-il toujours le moyen de disparaître aux heures tragiques ? Elle repense à cela et à tant d'autres petits faits bizarres, insignifiants à première vue, mais combien troublants, combien probants à cette heure où l'horrible vérité se présente pour la première fois claire et précise à son esprit.

À travers les créneaux de la tranchée depuis un long moment, le commandant armé d'une forte jumelle étudie l'horizon

## Actions de détail sur tout le front russe

### Communiqué russe

Petrograd, 8 février. — Front occidental. — Dans la région de Riga, les Allemands ont tiré avec de grosses pièces ; notre artillerie a riposté avec succès.

Dans la position de Dvinsk, fusillade et canonnade un peu plus animées que d'ordinaire.

Entre les lacs Medouss et Demmen, un fort parti d'éclaireurs allemands a tenté de s'approcher de nos retranchements, mais il a été chassé par notre fusillade.

En Galicie, sur le front de la Strypa moyenne, il s'est produite une série d'escarmouches de nos éclaireurs avec des partisans d'éclaireurs ennemis.

Dans la région d'Oussietchko, l'ennemi a tenté d'avancer et de passer la rivière, mais il a été repoussé par notre feu.

Mer Noire. — Nos navires ont bombardé efficacement les positions turques dans la région du littoral.

Près des côtes d'Anatolie, nos torpilleurs ont eu un duel avec une batterie de la côte turque qui ne leur a causé aucun dégât et ils ont été aussi attaqués sans succès par un sous-marin turc.

L'escadre de nos hydroplanes a attaqué avec des bombes un grand vapeur mouillé au mole de Sunguldaik.

Front du Caucase. — Les combats continuent à notre avantage.

### Plan d'offensive allemande

Petrograd, 8 février. — Des officiers ennemis faits prisonniers ces jours derniers rapportent qu'un bruit circule dans l'armée allemande selon lequel des forces germaniques importantes seraient lancées très prochainement sur celles de Dvinsk et de Riga ; après quoi, une offensive décisive serait conduite contre ces villes. Cette offensive est attendue mi-mars et jusqu'alors, les Allemands auraient décidé de ne rien entreprendre. Les mêmes prisonniers relataient aussi que tous les congés et permissions sont suspendus dans les armées allemandes des fronts de Riga et de Dvinsk.

Londres, 8 février. — On mande de Petrograd au Daily Telegraph :

« L'ennemi ayant reconnu l'impossibilité d'effectuer une attaque de front contre la ligne russe projette un large mouvement tournant sur les deux flancs. »

« Au nord, le plan serait exécuté à l'aide de sa flotte, dont la tâche serait de balayer les bâtiments russes de la Baltique et de forcer l'entrée du golfe de Riga : à l'autre extrémité du front, l'ennemi se propose de frapper la Russie à travers la Roumanie, qui sera forcée de prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants. »

### Torpilleurs contre sous-marin

Sébastopol, 8 février. — Des torpilleurs russes ont découvert sur la côte d'Anatolie un sous-marin ennemi. Ils l'ont pris en chasse et ont ouvert un feu violent sur lui. Le sous-marin a lancé une torpille qui a manqué son but ; il a plongé, criblé d'éclats de projectiles. L'issue du combat est inconnue.

## AU CAMEROUN

Communiqué officiel du ministère des colonies de Belgique :

Le Havre, 8 février. — Le commandant des troupes belges qui participent à la campagne du Cameroun annonce qu'un détachement sous ses ordres est arrivé le 28 janvier à Jaunde, où il a opéré sa jonction avec les forces françaises et britanniques.

Les pavillons des trois nations ont été hissés sur la place et les honneurs militaires leur ont été rendus.

## VOYAGE DE M. BRIAND A ROME

Rome, 8 février. — Le prince Colonna, maire de Rome, donnera dans l'après-midi de vendredi un thé au Capitole en l'honneur de M. Briand.

La réception aura un caractère strictement officiel.

Seules les grandes charges de l'Etat y seront invitées.

Le maire fera les présentations à M. Briand avec le cérémonial d'usage.

Un programme musical sera exécuté.

zon calme. Là, tout près, les fils de fer barbelés qui recouvrent le sol donnent l'impression d'une gigantesque toile d'araignée aux tons bleutés. Et c'est à peine si les blockhaus de mitrailleuses formant un léger renflement révèlent leur présence par de petits battements saccades et sournois. A deux cents mètres, on aperçoit encore une sorte de crête ondulée qui scintille au soleil. Ce sont les poteaux de la première ligne allemande.

Là-bas et ici, de chaque côté de ce lambeau de plaine aux tendres reflets poétiques, des hommes et des hommes sont terrés attendant l'heure de s'entreter, mais rien ne bouge, tout est tranquille, reposé. On ne voit rien ; rien, sinon, de temps en temps, une grosse hirondelle noire, ailes repliées, qui pique vers le ciel, s'incline et retombe à une vitesse vertigineuse dans un fracas infernal.

Le commandant quittant son poste d'observation s'en revient, un pli au front, le masque soucieux, vers ses officiers. L'un d'eux tire un calepin de sa poche et attend style en main.

Pour se comprendre, à peine ces hommes au visage magnifié par la souffrance ont-ils besoin d'échanger quelques paroles brèves.

Mais une fois encore avant de prendre une décision, le commandant retourne

## Les États-Unis et l'Allemagne

### L'attitude du président Wilson

Londres, 8 février. — Le Morning Post, examinant la seule alternative qui reste au président Wilson, écrit :

« Critiquer l'action du président Wilson serait impertinent de notre part. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de surveiller attentivement sa conduite dans la poursuite des négociations actuelles avec une nation que toutes les grandes puissances européennes considèrent comme étant l'ennemi implacable de tous les principes humanitaires défendus par l'Amérique.

« Ou bien les Etats-Unis approuvent l'intention de l'Allemagne de rendre le meurtre légal, ou bien ils y sont opposés. Le président Wilson a déjà fait son choix en termes peu équivoques. Beaucoup dépend maintenant, pour le présent et l'avenir, de sa prochaine décision. »

Londres, 8 février. — Le Times consacre au président Wilson un article dans lequel il écrit :

« Il est impossible de supposer que le président Wilson soit prêt à renoncer aux principes qu'il a défendus avec une force morale et une puissance de raisonnement qui lui ont valu l'admiration et le respect des deux côtés de l'Atlantique. Nous ne pouvons pas croire qu'il soit sur le point de renoncer à l'essence même de ses demandes et à la base morale sur laquelle elles reposent. »

« Le président Wilson ne peut pas moins faire qu'exiger le désavoué de la destruction du Lusitania. S'il exige cette soumission, il aura rendu à l'humanité le plus grand service. »

Washington, 8 février. — Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite sur le règlement de l'affaire du Lusitania, les hauts fonctionnaires autorisent à dire que les Etats-Unis et l'Allemagne sont virtuellement d'accord.

## La vie en Allemagne

Copenhague, 8 février. — Le Vorwaerts de Berlin fait remarquer au sujet des nouvelles cartes de viande qu'il n'y avait pas de viande sur le marché lorsque les ménagères se sont présentées munies de leurs cartes. « Il faudrait, écrit le journal, que le bourgmestre de Berlin vint juger par ses propres yeux de ce spectacle pour comprendre qu'une assistance immédiate s'impose. »

Le correspondant berinois du Nieuwe Rotterdamsche Courant énumère parmi les articles qui font le plus défaut à la population de la capitale le riz et le savon.

Amsterdam, 8 février. — D'après la Gazette de Cologne, l'administration militaire allemande a fait savoir aux Chambres de commerce que bien des questions restent à régler au sujet de la saisie des textiles et qu'il ne faut pas s'émouvoir de certains tonnements inévitables. L'administration militaire a annoncé une révision des prix.

Le Vorwaerts fait remarquer que la saisie des textiles aura une répercussion économique énorme, puisque cette industrie emploie aujourd'hui 934 000 ouvriers.

Le correspondant du Nieuwe Rotterdamsche Courant à Berlin, déclare que les nouveaux règlements sur la saisie des textiles sont d'une telle obscurité que personne ne s'y reconnaît. « Heureusement, dit-il, les mesures ont été prises au moment où nous pouvons encore user nos vêtements d'hiver. »

## Guillaume auteur d'un hymne à Guillaume

La Gazette de Voss annonce que l'empereur Guillaume a chargé un compositeur viennois de lui mettre en musique un texte versifié de son invention. Le morceau, paroles et musique, sera le nouvel hymne national du peuple allemand.

L'hymne menacé de déchéance est affecté de trois motifs d'incapacité plus graves que l'autre.

D'abord le Heil Dir im Siegerkranz n'a pas été composé pour Guillaume ; et cette raison suffit.

Secondement, il est d'origine anglaise ; sa mélodie est celle du God save the King anglais, ce qui le rend abominable.

Troisièmement, sa mélodie est aussi celle de l'hymne national helvétique, identique d'où naissent des confusions de devoirs très dangereuses pour les colonnes suisses.

## La fin du « L-19 »

### Prétentions effrontées des Allemands

Genève, 8 février. — Selon la Deutsche Tageszeitung, le zeppelin L-19, qui a péri dans la mer du Nord, avait participé à l'incursion sur l'Angleterre.

Le même journal, les Hamburger Nachrichten, et beaucoup d'autres avec eux engagent une campagne agressive contre la Hollande. Le L-19, à ce qu'on assure, fut abattu à coup de fusil par les soldats de l'Ile Ameland. Or, disent ces journaux, si les balles des fusils ont pu l'atteindre à son passage, c'est qu'il volait bien bas, et s'il volait si bas, c'est qu'il était déjà avarié.

Ceci étant, il aurait dû être respecté et échapper à toute attaque. Bien plus, le droit des gens exigeait qu'il pût atterrir et trouver tous secours utiles, exactement comme un vaisseau en détresse qui se réfugie dans un port pour y faire du charbon.

La Deutsche Tageszeitung demande que les pourparlers soient engagés afin de réglementer à l'avenir le droit d'asile pour les aéronefs avariés. La Gazette de Francfort s'approprie les réclamations et arguments du journal berlinois.

[Autrement dit, les zeppelins auraient le droit d'atterrir dans les Etats neutres, sous prétexte d'avarie, et de s'y ravitailler tout à leur aise. En Suisse, l'organisation de ces relais pourrait être confiée aux colonels Egli et von Wattenwyl.]

## Le cas du colonel Obrecht

Le gouvernement suisse a démenti la nouvelle erronée de l'arrestation du colonel Obrecht, commissaire en chef de l'armée. Il existe cependant une affaire Obrecht ; la Gazette de Lausanne en publie l'exposé suivant :

« Le personnage qui aurait joué un rôle de premier plan dans ce nouvel incident serait un sieur Bichson, meunier à Luzelshu, qui, depuis le début de la guerre, avait été domicilié au Bellevue-Palace à Berne et s'était improvisé courtier en riz, en pétrole, sain-doux et autres produits. Le colonel Obrecht lui aurait revendu des marchandises qu'il achetait dans les limites de sa compétence au nom du commissariat de l'armée. L'enquête tirera au clair le rôle du sieur Bichson. Il serait particulièrement intéressant de savoir pour le compte de qui il agissait. Quant au colonel Obrecht, il avait reçu l'ordre de s'abstenir de toute opération commerciale, hormis celles intéressant uniquement l'armée. Malgré cela, il a engagé la Confédération dans un très gros achat de riz vendu au sieur Bichson. Avant son arrivée au port de Marseille, l'entrée du navire fut refusée. Le navire fut alors acheminé sur Gênes où il se trouve encore et où le riz, qui ne fut jamais expédié en Suisse, fait paraît-il, les délices de la gent souricière. »

## UN ELEVÉ-PILOTE SE TUE

Chartres, 8 février. — Samedi soir, un élève-pilote, appartenant à l'école militaire d'aviation de Chartres, en effectuant les épreuves du brevet sur le parcours Chartres-Buc-Orléans, a fait une chute mortelle en atterrissant à Buc.

## LE CANAL DE MARSEILLE AU RHÔNE

Le ministère des travaux publics de Paris a reçu avis que le percement du souterrain de Rove est achevé ; les galeries partant des deux extrémités opposées se sont exactement rencontrées, comme l'avaient prévu les calculs. Il ne reste entre elles qu'un bouchon de cinq mètres d'épaisseur qui tombera dès que le ministre en donnera l'ordre.

Ainsi se trouve menée à bonne fin une partie essentielle des travaux commentés en 1910 pour la construction du canal de Marseille au Rhône.

### 1<sup>re</sup> Marque Française

## CRÈME SIMON

Unique pour la toilette